

Qu'est-ce qu'un

**DaLA**

Damage and Loss Assessment

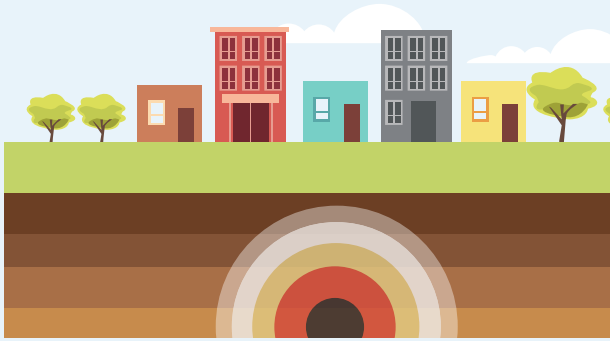
---



NATIONS UNIES

CEPALC

Des phénomènes naturels ont lieu sur la planète, qui peuvent engendrer des catastrophes humaines et qu'on peut classer en quatre catégories :



**Des phénomènes naturels** ont lieu sur la planète, qui peuvent engendrer des catastrophes humaines et qu'on peut classer en quatre catégories :



**2. Des menaces géologiques ou hydrologiques** générées à la surface de la terre telles que les avalanches, les glissements de terrain, les chutes de pierres ou les glissements de terrain sous-marins.



**3. Des événements hydrométéorologiques** tels que la grêle, les ouragans, les incendies, les tornades, la désertification, la sécheresse, les inondations des rivières et les vagues cycloniques.



**4. Des phénomènes bactériologiques ou viraux** qui peuvent provoquer des épidémies non seulement chez les humains, mais aussi chez les animaux et la flore.



Lorsque l'un de ces phénomènes naturels survient et produit un impact sur une population vulnérable, c'est lorsqu'on parle de catastrophe, car des vies humaines sont perdues et occasionnent des dégâts, des coûts et des pertes matérielles.

## 1. QU'EST QUE C'EST:

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL) est pionnière dans l'évaluation des catastrophes naturelles. Sa première évaluation date de 1973, suite au tremblement de terre de Managua, au Nicaragua.



Forte de l'expérience de plus d'une centaine d'évaluations dans 28 pays de la région, la CEPAL a créé une méthodologie...



...contenue dans le Manuel d'évaluation des dommages et pertes ou DaLA (pour ses initiales en anglais, Damage and Loss Assessment).

L'évaluation d'une catastrophe naturelle s'appuie sur des informations provenant des secteurs

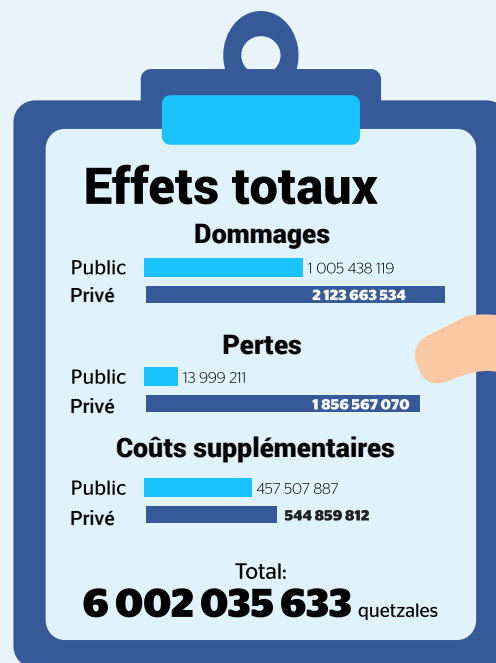


## L'estimation des effets de la catastrophe

C'est-à-dire les dommages, les pertes et les surcoûts doit être présentée géographiquement (par province, département, état, région) en fonction du découpage politique territorial des pays ou du secteur institutionnel (public ou privé).



L'une des premières tâches de l'évaluation consiste à délimiter avec précision la zone sinistrée, et, idéalement, de pouvoir fixer une date de début et de fin de l'évaluation.



**On commencera par expliquer ce que sont les dommages, les pertes et les coûts supplémentaires.**

**Par exemple:**



**Un ouragan touche terre dans un pays** et les vents et les pluies causent des dommages à la population, aux services et aux infrastructures.



**En raison des vents et des pluies** provoqués par l'ouragan, des poteaux électriques et des câbles tombent dans la zone touchée.

## Les dommages

Sont les affectations subies sur les actifs de chacun des secteurs lors de l'accident, exprimées en termes monétaires.



**Pour calculer les dommages**, les autorités du pays doivent collecter en détail la quantité, le matériel, l'emplacement et la valeur estimée de chacun des poteaux et mètres de câble touchés et la valeur de remplacement estimée de chacun.

**Cet exercice est réalisé pour chaque secteur affecté, par exemple pour les logements, les écoles, les hôpitaux, les routes, les terres agricoles, etc.**

## Les pertes

Sont considérées comme pertes, les biens qui ne sont plus produits et les services qui ne sont plus fournis depuis la catastrophe et qui ne le seront pas tant que la récupération et la reconstruction totale soient réalisées.

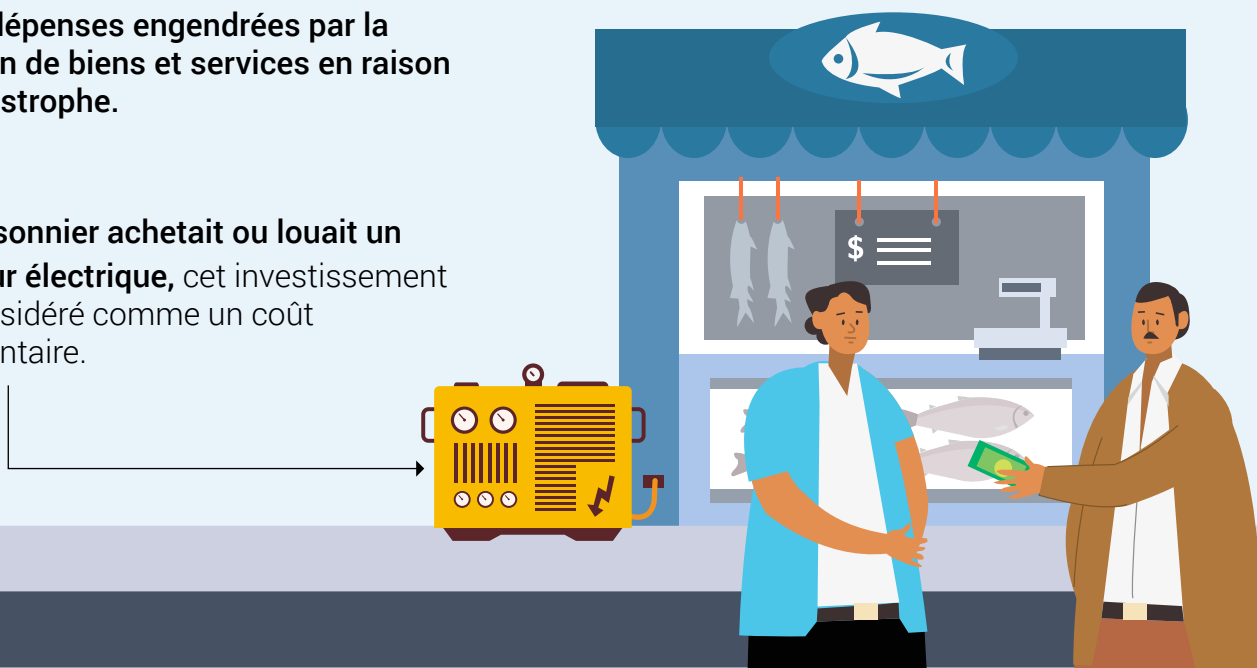


Dans notre exemple, les pertes sont la somme de ce qu'un poissonnier a cessé de vendre, des salaires des ouvriers et de la nourriture qui s'est avariée.

## Les coûts supplémentaires

Sont les dépenses engendrées par la production de biens et services en raison de la catastrophe.

Si le poissonnier achetait ou louait un **générateur électrique**, cet investissement serait considéré comme un coût supplémentaire.



# La méthodologie DaLA évalue ou mesure cinq secteurs :

## 1. Secteur social

**C'est le secteur le plus sensible d'une catastrophe naturelle** car il concerne la population. C'est là que sont identifiées et dénombrées les personnes décédées, blessées, déplacées, provisoirement hébergées ou disparues dans la zone touchée.



**Un travail particulier est fait pour rendre visibles les conditions spécifiques des femmes,** ainsi que les affectations différenciées par tranches d'âge (garçons et filles, jeunes, adultes et personnes âgées) ; on cherche également à distinguer les groupes de population en fonction de leur profession, niveau d'études et autres variables jugées pertinentes.

**Dans le secteur social, les couts issus des conséquences de la catastrophe naturelle en matière de logement, santé, éducation sont également calculés.**



## 2. Secteurs productifs

Dans le secteur productif, les effets sur l'agriculture et l'élevage, le tourisme et le commerce, l'industrie ou l'exploitation minière sont évalués, selon le cas, par pays.



## 3. Secteur des infrastructures

Dans le secteur des infrastructures, on quantifie les effets sur les routes, les ponts, les transports, l'énergie, l'eau et l'assainissement ou autres qui ont été touchés.



## 4. Intersecteurs (environnement et genre)

Les effets sur l'environnement sont évalués, et l'impact différencié sur les femmes en raison

de conditions pré-existantes de vulnérabilité est considéré dans chaque secteur



## 5. Domaine macroéconomique

Une fois les effets de la catastrophe naturelle estimés, on cherche à calculer son impact sur des variables telles que le PIB, le revenu des familles, les finances publiques, l'inflation et la balance des paiements, principalement.





## 2. POURQUOI EST-CE:

L'évaluation d'une catastrophe est un élément clé du plan de reconstruction, car elle contient une estimation sectorielle et géographique des coûts engendrés et cette information est utile pour que le pays entreprenne des actions de reconstruction, lesquelles doivent intégrer des mesures de réduction des risques naturels pour minimiser les conséquences de futures catastrophes



C'est également utile pour que les bailleurs internationaux aient une estimation objective des coûts de la catastrophe et accordent en conséquence des crédits pour la reconstruction et d'autres types de soutien.



C'est utile aussi pour que les gouvernements, avec l'accompagnement des Nations Unies, puissent organiser des réunions avec des bailleurs de fonds publics ou privés.



En cas de catastrophe, la transparence est très importante. Un DaLA permet à la population de savoir quelles régions et quels secteurs du pays ont été les plus touchés.

### 3. COMMENT ÇA MARCHE



La CEPAL effectue l'évaluation à la demande expresse et écrite du gouvernement concerné.

L'évaluation s'effectue une fois que la phase humanitaire et d'urgence est passée.

Une équipe multidisciplinaire de la CEPAL se rend dans le pays touché et organise des équipes composées de fonctionnaires du pays et d'un/une spécialiste de la CEPAL pour chacun des secteurs concernés. On constitue autant d'équipes qu'il y a de secteurs.



Une fois que les équipes de travail compilent et livrent toutes les informations par secteur et en fonction des variables disponibles, la CEPAL les intègre, les harmonise et fait l'estimation économique des dommages, pertes et surcoûts de la catastrophe. Puis elle rend le rapport au gouvernement.





**La CEPALC formule également des recommandations** pour une reconstruction résiliente et pour la mise en œuvre de politiques publiques de réduction des risques, étant entendu que chaque pays est souverain et décide de la manière dont il reconstruira.



**En réalisant une évaluation DaLA en équipe avec les responsables du pays, la CEPAL** cherche à transférer des connaissances afin que, lorsqu'un phénomène naturel aux effets catastrophiques se produira, le pays dispose de personnes formées pour appliquer la méthodologie. Les responsables de la CEPAL apprennent des caractéristiques institutionnelles, géographiques, démographiques et culturelles de chaque pays.

**Les phénomènes naturels continueront à se produire et en raison du changement climatique, ils deviendront de plus en plus intenses, dangereux et coûteux. La CEPAL recommande aux pays de concevoir et d'appliquer des politiques publiques qui réduisent la vulnérabilité, la pauvreté et les inégalités de la population et qui favorisent une reconstruction résiliente et durable.**



NATIONS UNIES

CEPALC